

CHAMPIONNAT DE FRANCE

12
AVR
2025


FFESSM
FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS



NAGE EN EAU VIVE COURSE EN LIGNE

 ÉTEL - (56)


MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE


MAIRIE D'ÉTEL
Morbihan



 Sainte-Hélène
Santez-Elen

 SUBAQUA
Revue de la FFESSM

 LA FONT
SSURANCES

Nage en Eau Vive Course en Ligne Championnat de France 2025

samedi 12 AVRIL 2025 –
Remontée de la RIA d’Etel

Dossier de course

La FFESSM et sa commission Nationale NEV avec le soutien du Comité Inter-Régional Bretagne Pays de la Loire et du Cercle Nautique de la Ria d’Étel ont le plaisir de vous accueillir pour le Championnat de France 2025 de Course En Ligne sur la Ria d’Etel, samedi 12 avril prochain.

Nous vous proposons une course l’après-midi, suivie d’un vin d’honneur puis d’un repas le soir.

Afin de poursuivre la découverte des trésors Morbihannais, nous vous proposons également le lendemain, dimanche 05 mai, si le niveau d’eau est adéquat, une découverte de la NEV classe III aux Roches du Diable

Kenavo ar wech all !

1. Le parcours : Remontée de la Ria d’Etel	3
2. Sécurité	4
3. Programme : samedi 12 avril 2025	7
4. Modalités de la manifestation	8
5. Comités de supervision de la course	9
6. Repas du samedi soir	10
7. Hébergements.....	10
8. Nage en Eau Vive Classe III aux Roches du Diable	11
10. Formulaires	12

1. Le parcours : Remontée de la Ria d'Etel

Parcours du Championnat de France

Départ 14h30 Pointe Pradic, Etel

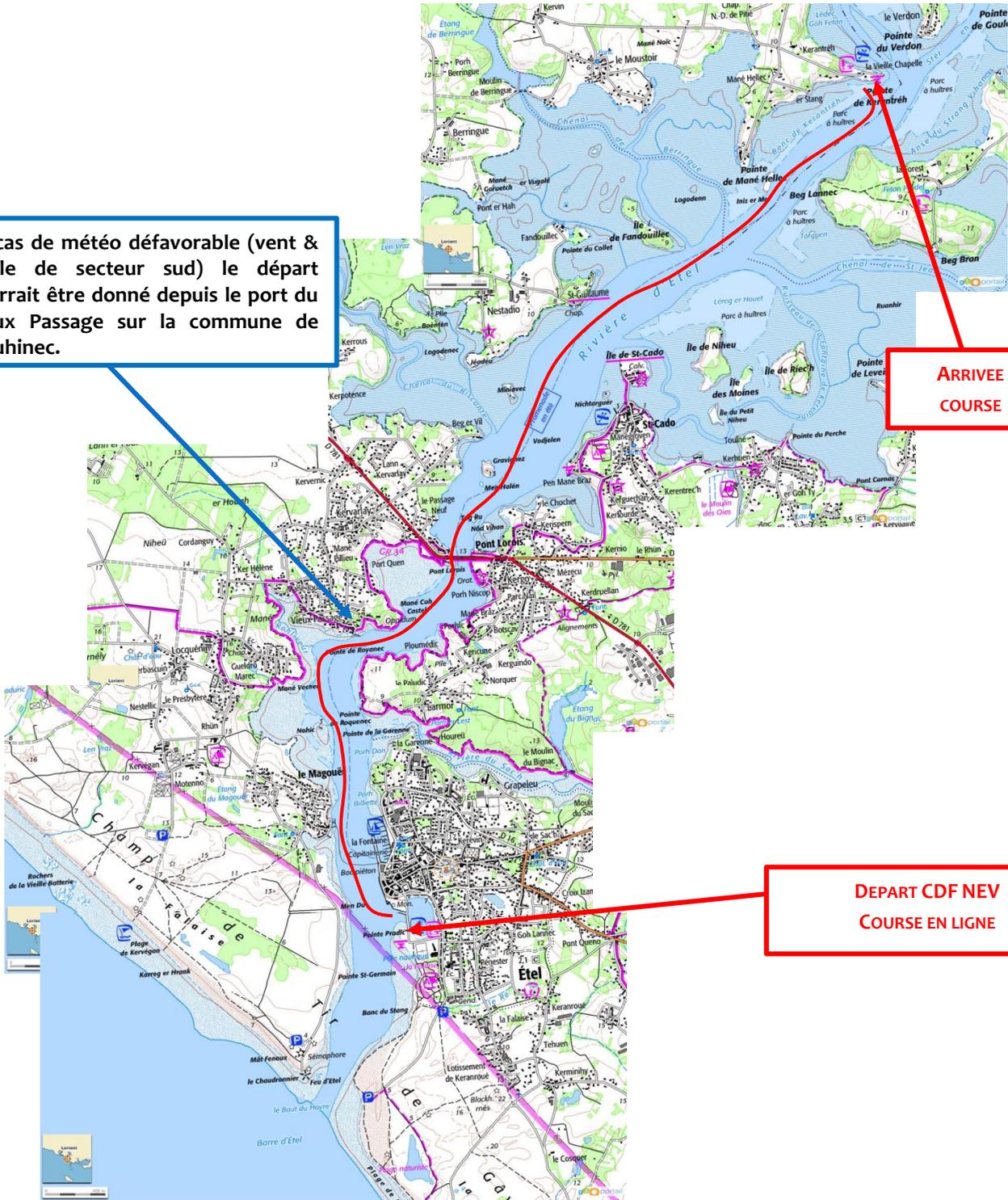
Arrivée Pointe de Kerantreh, Ste Hélène

Distance : env. 7km

En cas de météo défavorable (vent & houle de secteur sud) le départ pourrait être donné depuis le port du Vieux Passage sur la commune de Plouhinec.

ARRIVEE
COURSE

DEPART CDF NEV
COURSE EN LIGNE



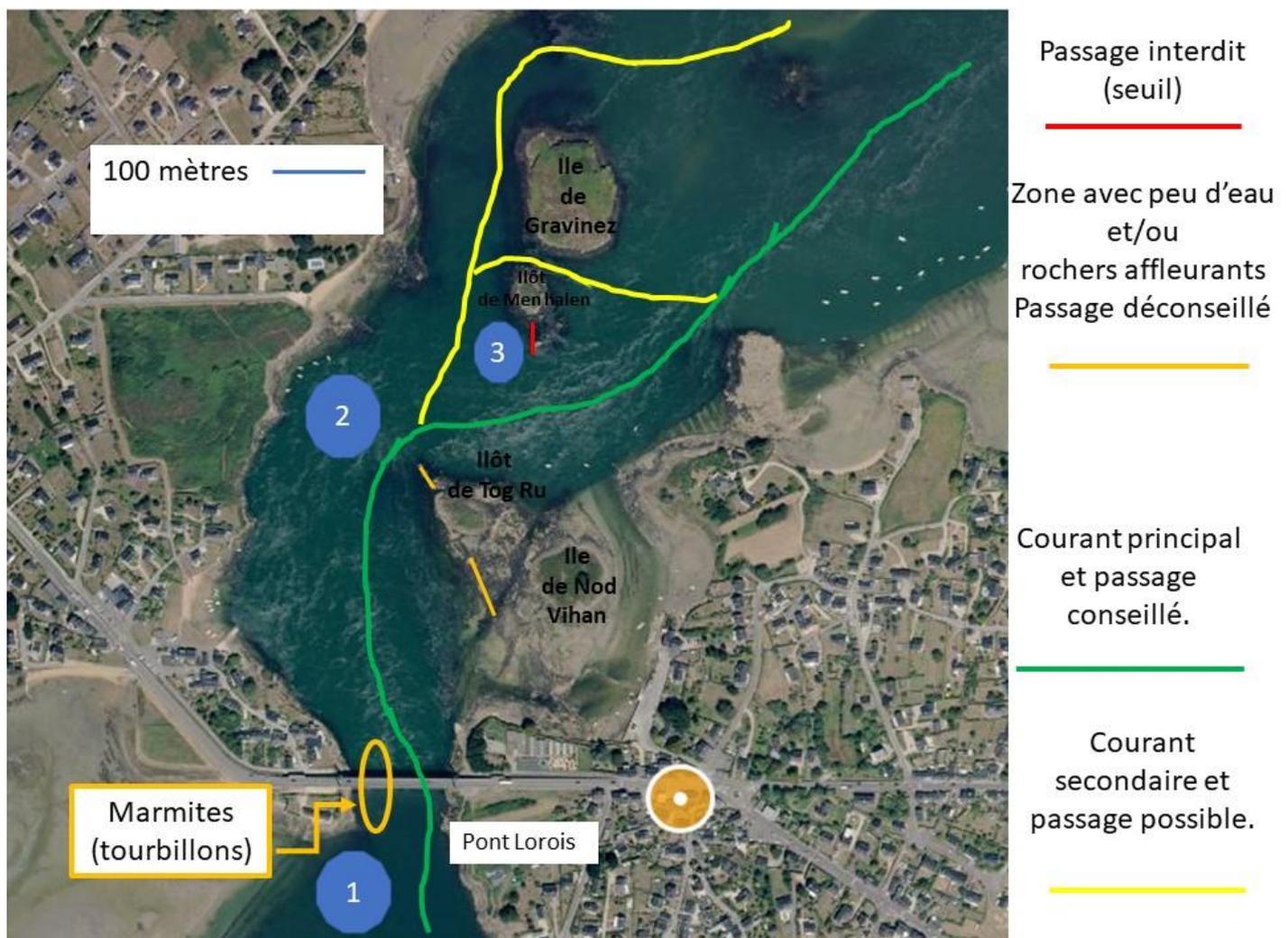
2. Sécurité

L'organisation met en place des bateaux de sécurité suiveurs de la course. Les participants se doivent aide et assistance en cas de problème.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité si un problème de quelle que nature qu'il soit survenait sur une partie non comprise dans le parcours officiel.

Le parcours est libre entre la Pointe Pradic et la pointe de Kerantreh mais l'organisation demande de respecter impérativement les 3 consignes suivantes :

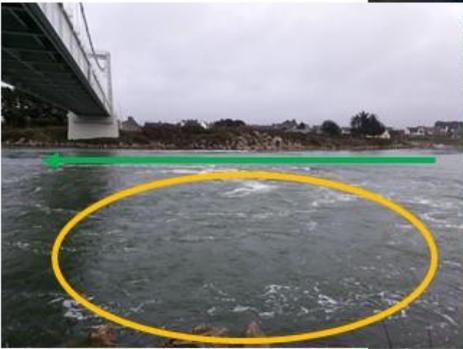
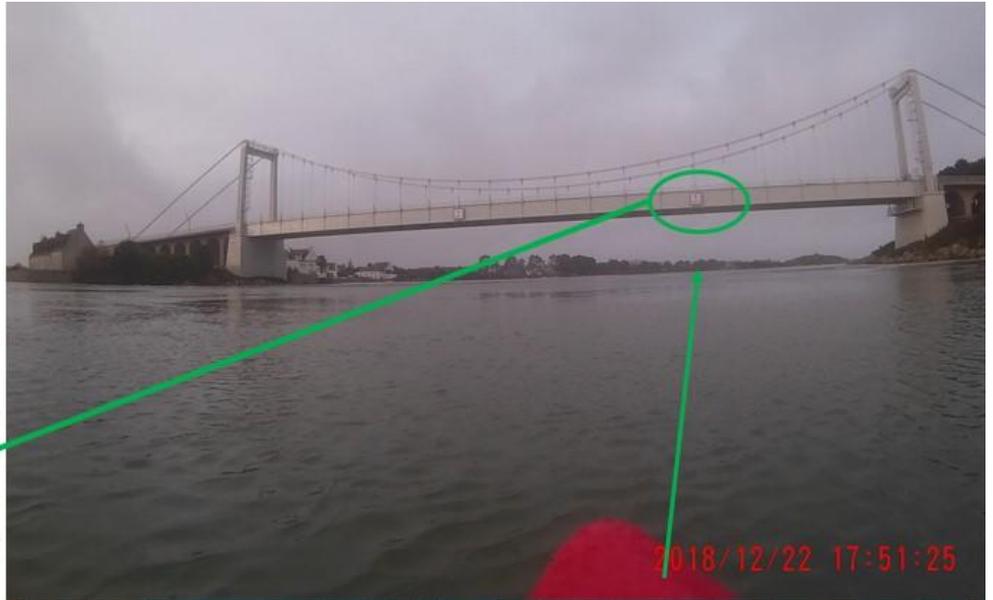
- 1) En dehors des zones de départ et d'arrivée les compétiteurs ne doivent pas s'approcher à moins de 5 mètres des berges, des ilots & rochers.
- 2) La zone ~800 mètres située entre Pont Lorois et l'île de Gravinez est très turbulente. Le courant est très fort > 10 km/H. Un bateau de sécurité avec un initiateur NEV équipé à bord pourra si nécessaire porter assistance.
- Ci-dessous photos & descriptions du passage idéal, des passages possibles et de la (petite) zone strictement interdite (seuils et vagues créés par le courant de marée).



1 Pont Lorois

Passage du pont sur la droite (en rive gauche donc).

Viser le panneau 5 nd le plus à droite



2 Ilôt de Tog Ru

Perche verte à laisser main droite

 Zone avec peu d'eau ou rocher affleurants



3

Ilôt Men Halen

Laisser le rocher main gauche (au moins 5 mètres)

Seuil (classe III)



3) Contournement de l'Ilot d'Iniz Er Mor :

A environ 1 km de l'arrivée l'ilot d'Iniz Er Mor constitue une réserve ou nicher des oiseaux. Pour ne pas les déranger durant la période de nidification **il est demandé aux compétiteurs de le laisser sur leur gauche et de passer à 150 mètres minimum c'est-à-dire en laissant la grosse bouée jaune sur leur gauche. Le non-respect de cette consigne entrainera la disqualification.**



3. Programme : samedi 12 avril 2025

Horaire	Thème	Lieu
10H00 - 13H00	Confirmation des inscriptions	CNRE*
	Contrôle du matériel	
13h00	Réunion des chefs d'équipes & Remise des dossards	CNRE*
13h30	Briefing pour tous les participants	CNRE*
14H00	Pointage des nageurs & échauffement	<i>Plage de la Pointe Pradic (à 300 m du CNRE)</i>
14H30	Départ du Championnat de France	
15h15	Arrivée estimée des premiers nageurs	<i>Pointe de Kerantréh, 56700 Sainte- Hélène</i>
(16h15 max**)	** Au-delà de ce délai, les nageurs seront récupérés par les bateaux de la sécurité.	
15H30 – 16h30	<i>Collation et boissons seront offertes aux participants à l'arrivée.</i>	
18h30	Résultats	CNRE*
	Vin d'honneur	
19h30	Repas pour les inscrits	

* Cercle Nautique de la Ria d'Etel Pôle Nautique Rue de la Barre 56 410 ETEL

4. Modalités de la manifestation

Règlement

Le règlement appliqué est celui de la Commission Nationale FFESSM de Nage en Eau Vive, disponible sur <https://eauvive.ffessm.fr/reglement-competition>

Conditions d'inscription

Le Championnat de France (catégories cadet, junior, sénior, master) est ouvert aux compétiteurs sélectionnés. La liste sera disponible, une fois le dernier sélectif de la saison terminée, sur le site de la Commission Nationale FFESSM de Nage en Eau Vive : <https://eauvive.ffessm.fr/resultat-national>

Lors de l'inscription, le chef d'équipe doit indiquer ou télécharger sur Hello Asso pour chacun de ses nageurs :

- Le N° de licence FFESSM 2025 et l'attestation d'assurance : assurance loisir 1 ou autre assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition,
- Un Certificat Médical d'Absence de Contre-indication à la pratique de la Nage en Eau Vive en compétition, établi par tout médecin daté de moins de 1 an ou pour les mineurs de l'attestation de renseignement du questionnaire de santé.
- L'autorisation parentale pour la participation à la compétition et l'autorisation parentale en cas de contrôle anti-dopage si le nageur est mineur (voir formulaire en fin de dossier).

En outre le jour de la compétition une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription. La non-présentation d'une pièce d'identité en cas de contrôle anti-dopage est considérée comme un refus de se soumettre au contrôle (cas de disqualification).

Les inscriptions se font entièrement via Hello ASSO.

La participation financière demandée s'élève à 12 euros par nageur.

Matériel & équipement

Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra pas prendre le départ.

Modification du programme

Le comité d'organisation pourra modifier les horaires en fonction du nombre de participants.

Le comité de compétition pourra modifier, ajourner ou annuler la manifestation pour des raisons de sécurité.

5. Comités de supervision de la course

Comité d'Organisation

Responsable de l'organisation	CIR NEV BPL représentée par Thomas Charron*
Juge de départ	Christian Tampigny / Bernadette Gaudy
Juges d'arrivée / chronométrateur	Christian Tampigny / Bernadette Gaudy
Secrétaires à l'arrivée	Magali Charron / Françoise Tampigny
Contrôleur matériels compétiteurs	Christophe Cherel
Délégué fédéral	Magali Charron
Escorte femmes	présente sur la compétition
Escorte hommes	présent sur la compétition

Pour toute question : 06 25 09 09 19 ou thomas.charron@wanadoo.fr

Comité de Course

Directeur de course	Gaël Marpeau
Chargé de mission compétition	Alaric Prunier
Responsable sécurité	Bruno Rossignol
Responsable chronométrage	Magali Charron
Responsables informatique et classement	Christian Tampigny & Alaric Prunier

Comité de Compétition

Président de la CN NEV	Françoise Grand
Responsable de l'organisation	Thomas Charron
Directeur de Course	Gael Marpeau
Représentant des nageurs	Elu par les chefs d'équipe

Jury de Compétition

Président de la CN NEV	Françoise Grand
Chargé de mission compétition	Alaric Prunier
Directeur de course	Gael Marpeau
Responsable chronométrage	Magali Charron
Représentant des nageurs	élu par les chefs d'équipe

6. Repas du samedi soir

Nous vous proposons un repas, pour la clôture du Championnat le samedi soir. Dans le Hangar du Cercle Nautique de la Ria d'Étel, **Paëlla Délices vous régalerà**. Ouvert à tous les compétiteurs et accompagnateurs ; **attention le nombre de place est limité à 100**. Une participation financière de 15 euros (boisson comprise) par personne est demandée.

Inscription et paiement obligatoire avant le 5 avril 2025 : sur Hello Asso avec les inscriptions.

7. Hébergements

La ville d'Étel et sa région sont pourvues de multiples solutions d'hébergement.

Le site internet de l'office du tourisme d'Étel propose le recensement d'un grand nombre : www.etel-tourisme.com

Le site de la mairie de Belz (juste au nord d'Étel) propose également plusieurs types d'hébergements : <https://www.mairie-belz.fr/hebergements,360.html>

En rive droite d'autres hébergements sur la commune de Sainte Hélène :

https://saintehelenesurmer.bzh/hebergements/?_gl=1*d6juv5*_ga*Njg3MjY4NTEzLjE3MzU2NjM4ODA.*_ga_DJCDVQZ2PY*MTczNTY2Mzg4MC4xLjAuMTczNTY2Mzg4MC4wLjAuMA..

Quelques liens :

Camping Municipal d'Étel à 200 m du Cercle Nautique : <https://www.camping-etel.fr> : **location de Mobil-homes 4 à 6 personnes : 185 € pour le week-end.**

Camping l'idéal à Erdeven à 7 km : www.camping-l-ideal.com : **location de Mobil-homes 4 à 6 personnes : à partir de 160 € pour 2 nuits.**

Gîtes à la ferme : www.gitefermeriaetel.com

Camping le Moulin des Oies à Saint Cado Belz : <https://www.lemoulindesoies.com/> emplacements et location de Mobilhome (à partir de 160 € pour 2 nuits).

10. Nage en Eau Vive Classe III aux Roches du Diable

A une cinquantaine de km d'Etel (moins d'1 heure de route) se situe le magnifique site des Roches du Diable.

Sous réserve d'un niveau d'eau adéquat La Commission Régionale de Nage en Eau Vive du CIBPL propose des initiations ou de la pratique pour ceux qui le souhaite.

Dimanche 13 avril : RDV à 9H30 au lieu-dit de Les Roches du Diable 29 300 GUILLIGOMARC'H.

Inscription et réservation matériels sur : <https://www.helloasso.com/associations/cibpl-nage-en-eaux-vives/evenements/bapteme-ou-pratique-nage-en-eau-vive-classe-iii-dimanche-13-04>



INSCRIPTION COMPÉTITION

Inscriptions et règlement de la participation aux Frais

en ligne jusqu'au 5 avril : <https://www.helloasso.com/associations/cibpl-nage-en-eaux-vives/evenements/championnat-de-france-nev-course-en-ligne-etel-samedi-12-avril-2025>

- Les éléments suivants seront demandés pour chaque compétiteur : N° de licence FFESSM 2025. Téléchargement du certificat d'Absence de Contre-indication à la pratique de la Nage en Eau Vive en compétition, établi par tout médecin daté de moins de 1 an ou pour les mineurs de l'attestation de renseignement du questionnaire de santé.

; Attestation assurance Loisir 1 ou autre assurance mentionnant la couverture de la Nage en Eau Vive en compétition.

INSCRIPTION DIRECTEMENT SUR HELLO ASSO UNIQUEMENT

AUTORISATION PARENTALE POUR LA PARTICIPATION A LA MANIFESTATION

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné(e) _____ représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____

Autorise sa participation au Championnat de France 2025 de Course en Ligne de Nage en Eau Vive

qui se déroulera sur la Ria d'Étel le 12 avril 2025.

Club de rattachement du mineur : _____

Attestation établie le : _____ À : _____

Signature du représentant légal :

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRELÈVEMENT

NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné(e) : _____ représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur : _____

Attestation établie le : _____ À : _____

Signature du représentant légal :

() Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »*